NOTE D'INFORMATION

CFG VALEURS

Nature juridique **FCP**

Société de gestion CFG Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

ikhias HA 11041 Directeur Gest on d'actifs et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP21070 en date du 31/03/2021.

OIB

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca représentée par Madame Sofia SKIREDJ en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

CFG Gestion

SA au Capital de 5 000 000 Dh

Siège Social 577 Rue Ibnou Toufa

CABABLANCA 20 100

TAI 1212-22) 25 00 10-Fax: (212-22) 98 26 11

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : CFG VALEURS

- Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000035784

- Date et référence de l'agrément : 28/10/2020, GP20166

- Date de création : 28/06/2001

- Siège social : 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca

- Durée de vie : 99 ans

- Exercice social : 01er Janvier au 31 Décembre

- Apport initial : 1,000,000 de Dirhams

Valeur liquidative d'origine : 100 Dirhams
 Etablissement de gestion : CFG Gestion

- Etablissement dépositaire : CFG BANK sis à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Quartier

Palmiers, Casablanca et représenté par Monsieur Younes BENJELLOUN

- Commercialisateur

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG GESTION	Yasmine EL YAKOUBI	0522488241
CFG BANK	Réseau bancaire CFG BANK	0522488241

- Commissaire aux comptes
BERRADA ALLAM

: ERNST & YOUNG représentée par Abdesslam



II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Actions.

- Indice de référence : CFG 25 Flottant calculé et publié par CFG Bank.

- Objectifs de gestion : Offrir aux souscripteurs un véhicule de placement actions répliquant la performance de son indice de référence.

- Stratégie d'investissement :

Le fonds s'engage en permanence à investir au moins 80% de ses actifs hors titres d'OPCVM actions et liquidités, en actions, certificats d'investissements et droits d'attribution ou souscription cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer 10% de son actif net à des opérations en devises à l'étranger, dans les conditions de la réglementation en vigueur.

De plus l'univers d'investissement du fonds est constitué des instruments financiers suivants :

- Actions :
- Droits d'attribution ou de souscription;
- Certificats d'investissements ;
- Titres de créances négociables ;
- Obligations;
- Titres d'OPCVM;
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;
- Dépôt à terme.

Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et mise en pensions dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

- Durée de placement recommandée : Trois ans.
- Souscripteurs concernés : Grand public.



III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM: 01/07/2001.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne, Tous les jours ouvrés ou si celui-ci est férié le jour ouvré qui suit.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP ainsi que dans le réseau distributeur. Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès de CFG Gestion et de CFG Bank avant le vendredi à 11 heures au plus tard pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du même jour, ou si celui-ci est férié, le 1er jour ouvré qui le suit.
- Affectation des résultats : capitalisation entière. Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des coupons encaissés.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscriptions s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 0,3 % incompressible acquis au FCP.
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachat s'élèvent à 1,5% HT maximum des montants souscrits dont 0,3 % incompressible acquis au FCP.
 - Cas d'exonération :
 - Toute autre exonération (hors part acquise) demeure à la discrétion du réseau placeur.
- Frais de gestion :
 - Au maximum 2% HT l'an. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative sur la base de l'actif net constaté.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais Maroclear (trimestriels)	selon la tarification en vigueur
(2) Frais Maroclear (mensuels)	300 dhs HT
(3) Frais Dépositaire	0,09% HT
(4) Commission AMMC	0,025% HT
(5) Frais Commissaire aux comptes	20 000 dhs HT annuels
Gestion financière, adminstrative, et reporting	Frais de gestion -(1) -(2) -(3) -(4) -(5)

